

France-Étiquetage des produits de la mer, les professionnels travailleront ensemble

Les criées ont un rôle majeur à jouer dans la réforme de l'étiquetage imposée par la PCP en renforçant leur coopération avec les pêcheurs ont conclu les professionnels, réunis autour des directeurs de halles à marée.



D'ici la fin de l'année, les étiquettes devront indiquer les engins ainsi que les sous-zones de pêche. (crédit photo : CA)

« L'obligation d'information du consommateur imposée par la Politique commune des pêches aura un impact que l'on sous-estime », insiste Gaël Michel, secrétaire-général de l'Union du Mareyage Français, lors de son intervention aux 36e Assises des directeurs de halles à marée, le 6 juin à La Turballe. « La réglementation aura une influence sur le choix des consommateurs et le comportement d'achat des mareyeurs. Le but ultime de la réforme est d'avoir un impact sur les engins de pêche utilisés », poursuit-il. Pire l'étiquette, pourrait finir par jouer sur les lieux de pêche, puisque selon lui, un merlu de qualité pêché en mer du nord n'aurait pas forcément le même pouvoir d'attraction qu'un merlu pêché en Espagne. Une question d'imaginaire qui dès le 13 décembre risque de devenir lourde de conséquence.

À cette date, les étiquettes devront mentionner l'engin de capture et la sous-zone principale de pêche, de chaque lot. Pour Gaël Michel, il ne s'agit pas là « d'une simple transmission d'informations entre les pêcheurs et les acheteurs ». L'obligation affectera la mise en vente et donc le rôle, central, des halles à marée. Elles doivent s'y préparer. Suivre et assurer une transmission de l'information de qualité et aider à garantir la traçabilité pourra les rendre plus attractives auprès des acheteurs. À l'inverse, faute de mise en œuvre correcte, les clients pourraient être tentés d'aller acheter directement aux armements, afin d'obtenir des lots homogènes.

Pour assurer une traçabilité, complexe et idoine, les criées devront renforcer leur coopération avec les pêcheurs, afin de bien identifier engins, techniques et zones de pêche. Un pour transmettre en amont les informations sur les lots aux acheteurs, deux pour éviter les accusations de fraude lors de contrôles.

« Le contexte réglementaire et économique est lourd et complexe, mais nous sommes aussi dans un contexte médiatique tendu », indique Gaël Michel. Se sentant observés par des ONG qui n'hésiteront pas à diaboliser toute non-conformité, les acteurs de la filière ont conscience qu'ils doivent travailler main dans la main pour éviter tout faux pas sur l'étiquetage.

Les pêcheurs ont d'ailleurs affirmé leur volonté de coopération avec les criées, à l'occasion de cette réunion annuelle. Comme le soutient Yves Foëzon, directeur adjoint de l'OP des pêcheurs de Bretagne : « il est urgent d'avoir une vision stratégique commune et globale sur le futur de la filière. Il faut comprendre que notre avenir est ensemble. » Une vision qui dépasse le seul domaine de l'étiquetage.

Source : <http://www.pdm-seafoodmag.com/lactualite/detail/items/etiquetage-les-professionnels-travailleront-ensemble.html> (12/06/2014)